



Gilles Paquet



Grammaire

SYRIAQUE

Rudiments

v.6 du 20 février 2024



SOMMAIRE

Introduction	3
1. Le mot et ses composantes : consonnes, voyelles, syllabes	3
2. Le nom, ses états et ses formes	5
3. Le nom et son genre	6
4. Le nom et son nombre	6
5. Les adjectifs	6
6. Les pronoms : personnels ; possessifs ; démonstratifs ; interrogatifs ; indéfinis ; relatifs.....	7
7. Les invariables : prépositions ; conjonctions ; adverbes ; interjections	12
8. Le système numérique	14
9. Les verbes : réguliers (formes ordinaires et formes rares) ; irréguliers	15
ANNEXE : Les graphèmes de l'alphabet syriaque et leur prononciation	31

Introduction



Le présent document ne délivre que les notions élémentaires de grammaire syriaque ; elles suffisent pour appréhender la morphologie de cette langue qu'on a préalablement appris à lire (cf. *Apprendre à lire, écrire et prier en langue syriaque*).

Pour en savoir plus (notamment en syntaxe), il convient de consulter les deux ouvrages qui font autorité en la matière :

- *Grammaire de la langue soureth* par le Père J. Réthoré s.j. (1912) qu'on peut consulter sur le site de la BnF (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5773123w/f2.item>).
- *Grammaire syriaque*, du Père Louis Costaz s.j. (5^{ème} édition, 2003, ISBN 2-7214-7066-3).

1. Le mot et ses composantes

(1) Le nombre des syllabes d'un mot est égal à celui de ses voyelles grecques ; on appelle *syllabe ouverte* une syllabe qui se termine par sa voyelle et on appelle *syllabe fermée* une syllabe terminée par une consonne non vocalisée.

(2) Retenez que l'*accent tonique* est placé sur la dernière syllabe lorsqu'elle est fermée ; exemple :  (prononcé morān) = “Notre Seigneur”. En revanche l'*accent tonique* est placé sur l'avant-dernière syllabe lorsque la dernière est ouverte ; exemple :  (prononcé yawmōn) = “aujourd'hui”.

(3) La voyelle d'une syllabe ouverte est ordinairement longue alors que la voyelle d'une syllabe fermée est brève ; toutefois, chez les occidentaux, la non-gémination place assez souvent des voyelles brèves en syllabe ouverte (la gémination, qui n'est encore utilisée qu'en syriaque oriental, est la répétition immédiate – c'est-à-dire sans voyelle ni consonne interposée – d'une consonne).

(4) On appelle *consonnes faibles* les consonnes suivantes : Ōlap^h ; Waw ; Yūd . Au *début d'un mot*, les *consonnes faibles* sont généralement affectées d'une *voyelle grecque*, sauf dans les rares cas où elles sont *occultées* c'est à dire surmontées d'une barre horizontale [cf. § (12)].

- L'Ōlap^h () est *quiescent* s'il n'est pas surmonté d'une voyelle grecque ; l'Ōlap^h situé à la *fin d'un mot* est *quiescent* et la vocalisation finale correspond à la voyelle grecque placée sur l'antépénultième consonne ; à défaut de voyelle grecque sur l'antépénultième consonne – c'est *souvent* le cas pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms –, la *vocalisation finale* en “o” s'impose.

- Le Waw () final est *quiescent* si la consonne qui le précède ne porte pas la voyelle grecque .

- Le Yūd () final est *quiescent* si la consonne qui le précède ne porte pas la voyelle grecque ; au début d'un mot, le Yūd affecté de la voyelle grecque , se prononce toujours “i” et jamais “yi” ; l'attaque de la voyelle affectant un Yūd doit être dure chaque fois qu'un Ōlap^h le précède.

(5) Un *simple point* (optionnel) est susceptible d'être placé *au-dessus* ou *au-dessous* des consonnes suivantes :

le Bēt^h () , le Kōp^h () , le Pē () , et le Taw ()

- *point au-dessus* : la *prononciation* de la consonne doit être *dure* ;

- *point au-dessous* : la *prononciation* du Bēth, du Pē et du Taw doit être *douce* ; la *prononciation* du Kōp^h doit être *gutturale* (noter qu'elle l'est toujours *en fin de mot* même s'il aucun point n'est présent au-dessous de la consonne).

(6) Les *radicales* d'un mot sont ordinairement les *consonnes* qui constituent la *racine* du mot, par opposition aux consonnes insérées en préfixe, en suffixe ou parfois dans le mot ; cependant, l'association **وُ** (consonne vocalisée "ou" suivie d'un Waw) peut être assimilée à un radical unique.

Les mots ayant une *forme simple* ne comportent que des radicales ; ils sont dits simples par le fait qu'ils ne comportent ni préfixe, ni suffixe ni consonne insérée.

La *radicale initiale* est la première d'un mot ; la *radicale finale* est la dernière ; exemple : la radicale **ب** est la forme simple de "père".

Les mots formés de *deux radicales* sont dits *bilitères* ; exemples : **أَبٌ** = "père" ; **بَنٌ** = "fils".
أُمٌ = "mère" ; **بِنٌ** = "fille" ; **أَخٌ** = frère ; **أُخٌ** = "sœur" ; **سَعْدٌ** : "beau-père".

Les mots formés de *trois radicales* sont dits *trilitères* ; **مَلِكٌ** = "roi" ; **مَلِكَةٌ** = "reine".

Les mots *plurilitères* comportent *quatre radicales ou plus* ; exemple : **أُرْبٌ** = "lièvre".

(7) Certains mots trilitères sont obtenus par *l'addition d'un préfixe* à leur racine :

- l'Ōlaph **أ** qui forme des substantifs ayant un certain rapport entre eux ; exemple : **أَكْبٌ** = "flûte" ; **أَدْوٌ** = "mélodie".
- le Yūd **ي** qui forme par exemple le mot **يَهْوٌ** = "grenouille".
- le Mīm **م** forme de nombreux substantifs, notamment pour désigner des noms de lieu ou de temps ainsi que des noms d'instruments ; exemples : **مَطْمٌ** = "balai".
- le Taw **ت** forme des substantifs ayant un sens abstrait ; exemple : **تَمْدٌ** = "louange".

(8) Le *préfixe privatif* **ل** (Lōmad^h-Ōlap^h) peut être préposé à un nom ; exemple : **لَأَكْبٌ** = "immortel".

(9) Certains mots trilitères sont obtenus par *l'addition d'un suffixe* à leur racine ; on compte huit suffixes :

- le Yūd : **ي** ; exemple : **يَهْوٌ** = "persécution".
- le Yūd + voyelle "o" sur la radicale antérieure : **يُو** ; exemple : **يُسُو** = "inférieur".
- le Nūn + voyelle "o" sur la radicale antérieure : **نُو** ; exemple : **نُدُو** = "docteur".
- Waw-Taw + voyelle "ou" sur la radicale antérieure : **وُو** ; exemple : **وَكُو** = "royaume".
- Waw-Nūn + voyelle "ou" sur la radicale antérieure : **وُونُو** ; exemple : **وُونُو** = "roitelet".
- Waw-Semkat^h + voyelle "ou" sur la racine antérieure : **وُونُو** ; exemple : **وُونُو** = "garçonnet".
- Yūd+Nūn + voyelle "i" sur la radicale antérieure : **يُونُو** ; exemple : **يُونُو** = "aurore".
- Yūd+Semkat^h + voyelle "i" sur la radicale antérieure : **يُونُو** ; exemple : **يُونُو** = "petite jarre".

(10) Un mot est dit *enclitique* (respectivement *proclitique*) lorsqu'il est joint à un autre mot qui le *précède* (respectivement *le suit*) pour former avec lui un mot unique auquel s'applique la règle de l'accent

tonique [cf. § 1.(2)] ; toutefois un mot peut être enclitique pour la prononciation tout en restant séparé pour l'écriture [cf. § 6.(1)].

(11) On appelle *désinence* la terminaison d'un mot qui indique le cas lorsqu'il s'agit d'un substantif ou le mode, le temps et la personne lorsqu'il s'agit d'un verbe.

(12) Une consonne surmontée d'un trait – dit *trait occultant* – ne doit pas être prononcée.

2. Le nom, ses états et ses formes

(1) Le nom désigne un substantif ou un adjectif qualificatif ou un participe ou un pronom.

(2) Le nom n'a pas d'article ou ce qui pourrait en tenir lieu n'a pas de forme propre.

(3) Le nom peut être dans l'un des trois états suivants :

- *État absolu* : il présente le nom sous sa forme contractée ; c'est (sauf rares exceptions) l'état indéterminé des attributs, des adjectifs numériques, des locutions adverbiales [voir aussi § 7.(3)], des substantifs inclus dans les locutions négatives ou des locutions indiquant une pluralité de cas et enfin des mots composés ; exemple : مَلِكٌ = “roi” dans le sens “un roi parmi d'autres”.
- *État construit* : c'est l'état d'un substantif (sous forme contractée si elle existe) immédiatement suivi d'un complément (il s'en suit que l'accent tonique du substantif se déplace vers le complément) ; exemple : مَلِكُ الْعَالَمِ = “le roi du monde”.
- *État emphatique* : l'état emphatique a perdu son emphase pour devenir l'état ordinaire du nom qui est ou n'est pas déterminé ; cet état se distingue par un *Ōlap^h* à la fin du nom (aux origines, cet *Ōlap^h* avait valeur d'article *défini*) ; exemple : مَلِكًا , “le roi” (article *défini*).

Nota : l'état ordinaire – ou emphatique – des substantifs et des adjectifs se termine par le son “o” en syriaque occidental et par le son “a” dans le syriaque des Chaldéens et des Nestoriens.

(4) La *forme d'un nom* conditionne la manière de l'écrire dans ses différents états, genres et nombres. Il y a quatorze formes distinctes et tous les noms – substantifs, adjectifs qualificatifs ou participes – se rattachent à l'une d'entre elles ; voici quelques explications sur la nature des formes :

- Les noms d'action qui sont exclusivement au masculin relèvent des formes 1, 2, 3, 5 et 8.
- Les noms d'agent – qu'ils soient masculins ou féminins – se rattachent à la forme 4.
- Les adjectif en ܡܘܢܝܢ et les adjectifs verbaux (ils suppléent au participe) d'un verbe intransitif se rattachent à la forme 7.
- Les noms abstraits qui sont au masculin se rattachent à la forme 11 ; ceux qui sont au féminin se rattachent à la forme 9.
- Les noms féminins en ܡܘܢܝܢ relèvent également de la forme 9 ; ce sont des noms d'action.
- Les noms en ܡܘܢܝܢ relèvent de la forme 10 ; ces noms sont des *substantifs exclusivement féminins* (aucun nom masculin n'est obtenu en supprimant le Taw final) appelés *Lōmadh-Yūd* .
- Les noms en ܡܘܢܝܢ relèvent de la forme 11 ; ce sont, pour la plupart, des noms abstraits, sinon des noms d'agent ou des adjectifs.
- Les adjectifs de relation en ܡܘܢܝܢ relèvent de la forme 12.
- Les diminutifs en ܡܘܢܝܢ relèvent de la forme 13 ; alors que les diminutifs en ܡܘܢܝܢ , moins fréquents que les précédents, relèvent de la forme 14 .

3. Le nom et son genre

Il y a deux genres : le masculin et le féminin. Un nom masculin singulier est masculin ou neutre ; un nom féminin singulier est féminin ou neutre ; un nom féminin pluriel est masculin ou féminin.

- (1) Est féminin le nom – substantif ou adjectif – qui, à l'état construit, fait suivre ses lettres radicales de la consonne **ل** (Taw) ; exemples : **مَلِكَةٌ** = “la reine” ; **جَمِيلَةٌ** = “belle”.
- (2) Est masculin le nom – substantif ou adjectif – qui ne fait pas suivre ses lettres radicales de la consonne **ل** (Taw) ; : **مَلِكٌ** = “le roi” ; **جَمِيلٌ** = “beau”.

Mais il y a des noms féminins sans **ل** alors que les noms masculins avec un **ل** sont très rares.

Les états des substantifs sont représentés par les désinences suivantes :

État	Emphatique		Construit		Absolu	
	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Masculin	ئ	ئ ou لْ	—	ُ	—	ُ ou ُ
Féminin	لْ	لْ	ِ	ِ	ئ	ِ

4. Le nom et son nombre

Le nombre d'un nom est singulier ou pluriel.

- (1) Le singulier désigne :
 - une entité unique ; exemple : **مَلِكٌ** = “le roi” ;
 - une collectivité ; exemple : **جَمَلٌ** = “troupeau de bœufs” ;
 - une notion abstraite ; exemple : **رَحْمَةٌ** = “pitié”.
- (2) Il y a trois formes de pluriel (noter la voyelle qui affecte la radicale finale du mot mis au pluriel) :
 - avec la terminaison **ِ** pour le masculin ; exemple 1 : **مَلِكٌ** = “roi” ; **مَلِكٌ** = “rois” ; exemple 2 : **مَلِكٌ** = “cheval” ; **مَلِكٌ** = “chevaux” ;
 - avec le suffixe **ُ** pour le masculin également ; exemple : **مَلِكٌ** = “bouc” ; **مَلِكٌ** = “boucs” ;
 - avec le suffixe **ِ** pour le féminin ; exemple : **مَلِكَةٌ** = “reine” ; **مَلِكَةٌ** = “reines”.

Deux points sont susceptibles d'être placés au-dessus d'une des consonnes d'un substantif, d'un adjectif ou d'un verbe au féminin pour signifier que ce mot est au pluriel.

5. Les adjectifs

- (1) L'adjectif a pour rôle de qualifier un nom, mais cette qualification peut également être octroyée par un complément de nom, par un adverbe ou encore par un participe.

- (2) La plupart des adjectifs s'accordent en genre, en nombre et, le plus souvent, en état avec le nom qu'ils qualifient ; cependant quelques adjectifs peuvent rester invariables qu'ils précèdent ou suivent le nom. Par ailleurs, l'adjectif est au masculin lorsqu'il se rapporte à plusieurs noms de genre différent et l'adjectif d'un nom collectif peut être au singulier ou au pluriel.

L'adjectif (mais aussi le participe pris comme adjectif) est souvent à l'état construit devant son complément et forme avec lui une sorte de mot composé [cf. *État absolu* § 2.(3)] ; exemple :

مَدَامٌ مُرَّةٌ = “pleine de grâce”.

- (3) Pour qu'un simple adjectif devienne un comparatif, il suffit de faire précéder le nom qu'il qualifie par مُعْ ; souvent, le mot هُدُّ ou le mot مُسْتَمُّ (qui signifient alors “en plus” ou “meilleur”) est placé avant مُعْ (comparer avec ce qui se fait pour les verbes [cf. § 9.(9)]).
- (4) Le superlatif – absolu ou relatif – d'un adjectif est généralement rendu par un complément précédé de ح (qui signifie “parmi” ou “entre”) ou de مُعْ (qui signifie alors “plus que”) ; exemple : مُنِيٌّ مُلْكًا = “petit roi” ; حَنَّيٌّ مُلْكًا = “très petit roi” ou “le plus petit des rois”.
- (5) Toutefois, certains adjectifs reçoivent du contexte d'être, par eux-mêmes, un superlatif absolu ou relatif. Le superlatif relatif peut aussi s'exprimer par le complément مُعْ قُلًّا = “le plus” ; exemple : دُمًّا = “mauvais” (substantif) ; دُمًّا مُعْ قُلًّا = “le pire”.
- (6) Le superlatif absolu peut s'exprimer par
- le mot قُلًّا (qui signifie alors “tout”) placé avant l'adjectif : exemples : قُلًّا مُعْ قُلًّا = “tout beau” ; قُلًّا مُعْ قُلًّا = “toute belle”.
 - l'un des adverbes suivants : هَيِّئٌ ; هُدُّ ; هُدُّ ; exemple : هُدُّ وَهُدُّ = “très grand” ;
 - la répétition de l'adjectif ;
 - un adjectif de même racine que le nom qualifié.

6. Les pronoms

(1) Pronoms personnels

Les pronoms personnels sont séparés ou affixes.

- Un *pronom personnel séparé* peut avoir deux formes : l'une (dite *forme pleine*) qui est indépendante du mot qui précède ; l'autre (dite *forme syncopée*) qui est *enclitique* [cf. § 1.(10)] car, à la manière d'une *désinence* [cf. § 1.(11)], elle fait corps avec le participe (et plus rarement le substantif) qui précède aussi bien pour la prononciation que pour le sens ; mais le pronom personnel est néanmoins considéré comme séparé pour le distinguer du cas (2) suivant.

Un *pronom personnel séparé* est soit sujet (je, moi, tu, toi, ...), soit complément (me, te, ...).

Notez que, contrairement au français, le pronom personnel à la deuxième personne du pluriel est masculin (respectivement féminin) si on s'adresse à un homme (respectivement à une femme).

Notez aussi le point qui se trouve au-dessous des formes pleines de la troisième personne du singulier et du pluriel ; il marque la différence avec leurs équivalents démonstratifs éloignés qui ont un point au-dessus [cf. § 6.(3)].

Notez enfin que le Yūd final de certains pronoms personnels est quiescent (voir les tableaux qui suivent).

Pronoms personnels séparés					
Nombre	Personne	Genre	Forme pleine	Forme enclitique	Traduction
Singulier	Première	masc. et fem.	أَنَا	أَنَا, أَنَا	je, moi
	Deuxième	masculin	أَنْتَ	أَنْتَ	tu, toi
		féminin	أَنْتِ	أَنْتِ	elle
	Troisième	masculin	هُوَ	هُوَ	il, lui
		féminin	هِيَ	هِيَ	elle
	Pluriel	Première	masc. et fem.	نَحْنُ	نَحْنُ
Deuxième		masculin	أَنْتُمْ	أَنْتُمْ	vous
		féminin	أَنْتُنَّ	أَنْتُنَّ	vous
Troisième		masculin	هُنَا	هُنَا	ils, eux
		féminin	هُنَّ	هُنَّ	elles

- Un *pronom personnel affixe* est *possessif* quand il est uni à un nom singulier ou pluriel.

Notez que le pronom à la deuxième et à troisième personne du singulier et du pluriel est masculin si on s'adresse à un homme et féminin si on s'adresse à une femme.

Pronoms personnels affixes unis à un <i>nom singulier</i>					
Nombre	Pronom	Genre du possesseur	Possessif	Exemple	Traduction
Singulier	Première	masc. et fem.	أَنَا	مَلِكِي	“mon roi”
	Deuxième	masculin	أَنْتَ	مَلِكُكَ	“ton roi”
		féminin	أَنْتِ	مَلِكُكِ	“ton roi”
	Troisième	masculin	هُوَ	مَلِكُهُ	“son roi”
		féminin	هِيَ	مَلِكُهَا	“son roi”

Pluriel	Première	masc. et fem.	لُ	مَلِكٌ	“notre roi”
	Deuxième	masculin	لُكُمْ	مَلِكُكُمْ	“votre roi”
		féminin	لُكُمْ	مَلِكُكُمْ	“votre roi”
	Troisième	masculin	لَهُمْ	مَلِكُهُمْ	“leur roi”
		féminin	لَهُنَّ	مَلِكُهُنَّ	“leur roi”

Remarque relative au tableau précédent : la vocalisation des noms singuliers n’est généralement pas modifiée lorsqu’on leur ajoute un affixe ; mais certains noms au féminin font exception à cette règle.

Pronoms personnels affixes unis à un <i>nom pluriel</i>					
Nombre	Personne	Genre	Possessif	Exemple	Traduction
Singulier	Première	masc. et fem.	لِي	مَلِكِي ¹	“mes rois”
	Deuxième	masculin	لِكَ	مَلِكِيكَ	“tes rois”
		féminin	لِكِ	مَلِكِيكِ	“tes rois”
	Troisième	masculin	لِهُ	مَلِكِيهِ	“ses rois”
		féminin	لِهَا	مَلِكِيهَا	“ses rois”
Pluriel	Première	masc. et fem.	لِنَا	مَلِكِنَا	“nos rois”
	Deuxième	masculin	لِكُمْ	مَلِكِيكُمْ	“vos rois”
		féminin	لِكُنَّ	مَلِكِيكُمْ	“vos rois”
	Troisième	masculin	لَهُمْ	مَلِكِيهِمْ	“leurs rois”
		féminin	لَهُنَّ	مَلِكِيهِنَّ	“leurs rois”

Remarque complémentaire : les pronoms personnels des noms au pluriel sont généralement conformes à ceux qui sont indiqués ci-dessus ; mais si le possesseur est un homme, les noms pluriels en لُ reçoivent les mêmes affixes que ceux attribués aux noms : exemple : مَلِكٌ = “reines” ; مَلِكِي = “mes reines” ; مَلِكِيكَ = “tes reines” ; مَلِكِيهِمْ = “nos reines”

1. مَلِكِي résulte de la contraction des deux Yūd finaux de مَلِكِي

(2) Pronoms possessifs séparés

Pronoms possessifs séparés				
Nombre	Personne	Genre	Pronom	Traduction
Singulier	Première	masc. et fem.	أَنَا	“le mien”
	Deuxième	masculin	أَنْتَ	“le tien”
		féminin	أَنْتِ	“le tien”
	Troisième	masculin	هُوَ	“le sien”
		féminin	هِيَ	“le sien”
	Pluriel	Première	masc. et fem.	أَنْتُمْ
Deuxième		masculin	أَنْتُمْ	“le vôtre”
		féminin	أَنْتُنَّ	“le vôtre”
Troisième		masculin	هُنَا	“le leur”
		féminin	هُنَا	“le leur”

(3) Pronoms démonstratifs

- *Proches* ou *éloignés*, ils peuvent être placés avant ou après le nom ; notez le point qui se trouve au-dessus des quatre formes éloignées ; il marque la différence avec les formes pleines des pronoms personnels séparés à la troisième personne qui ont un point au-dessous [cf. § 6.(1)].

Nombre	Genre	Pronom proche		Pronom éloigné	
		Forme	Traduction	Forme	Traduction
Singulier	masculin	هَذَا	celui-ci ; ceci ce ... ci	هَـٰذَا	celui-là ; cela ce ... là
	féminin	هَذِهِ	celle-ci ; ceci cette ... ci	هَـٰذِهِ	celle-là ; cela cette ... là
Pluriel	masculin	هَـٰؤُلَاءِ	ceux-ci ces ... ci	هَـٰؤُلَاءِ	ceux-là ces ... là
	féminin	هَـٰؤُلَاءِ	celles-ci ces ... ci	هَـٰؤُلَاءِ	celles-là ces ... là

- Si on lie la forme pleine هَـٰذَا avec هَذَا on obtient :
 - au masculin singulier et en contractant : هَـٰذَا = “celui-ci est” ou “c’est” ;
 - au féminin singulier : هَـٰذِهِ هَذِهِ = “celle-ci est” ou “c’est” ;
 - au masculin pluriel : هَـٰؤُلَاءِ هَـٰؤُلَاءِ = “ceux-ci sont” ou “ce sont” ;
 - au féminin pluriel : هَـٰؤُلَاءِ هَـٰؤُلَاءِ = “celles-ci sont” ou “ce sont”.

(4) Pronoms interrogatifs

- Les pronoms interrogatifs sont les suivants :

Personne	مَنْ	“Qui ?” ou “Lequel ?” ou “Quel ?”
Chose	مَا	“Quoi ?”
	مِمَّا	“Lequel ?” ou “Laquelle ?”
	مِمَّا	“Quel ?” ou “Quelle ?”
Personne ou chose	أَيُّ	“Quel ?” ou “Lequel ?”
Féminin	أَيُّهَا	“Quelle ?” ou “Laquelle ?”
Pluriel commun	أَيُّهَا	“Quels ?” ou “Lesquels”

- Tous les pronoms interrogatifs suivis d’un Dōlat^h isolé َ jouent le rôle d’un pronom démonstratif ou indéfini : مَنْ َ = “celui qui” ; أَيُّهَا َ = “quiconque” ; مَا َ = “ce ... qui” ou “quoi ... que”.
- Les pronoms interrogatifs مَنْ et مِمَّا ne sont jamais un adjectif mais peuvent être un adverbe ; tous les autres pronoms interrogatifs peuvent être un adjectif et أَيُّ l’est souvent ; exemple : أَيُّهُمَا َ = “quel homme ?”.

(5) Pronoms indéfinis ou équivalents

Stricto sensu, les seuls pronoms indéfinis résultent de la contraction de َ et de َ ; de ce point de vue, tous ceux qui suivent sont des équivalents :

Pronom	Traduction	Remarque
أَيُّهَا َ et أَيُّهَا َ	“telle(s) chose(s)”	
أَيُّهَا َ	“un” ou “quelqu’un”	notez le <i>point sous le َ</i>
أَيُّهَا َ	“personne”	[cf. § 1.(7)]
أَيُّهَا َ	“quelques-uns”	<i>pas de point sous le َ</i>
أَيُّهَا َ	“quelque chose”	
أَيُّهَا َ	“rien”	[cf. § 1.(7)]
أَيُّهَا َ	“le même”	
أَيُّهَا َ	“tous” ou “tout” ou “chaque” ou “chacun”	
أَيُّهَا َ	“quiconque”	
أَيُّهَا َ	“n’importe qui”	

كُلُّ	“tous”	
كُلِّ	“tout”	
كُلٌّ	“un certain” ou “un tel”	
كُلٌّ	“autre”	

(6) Pronom relatif

Il n’y a qu’un pronom relatif : **ܘܢܝܢܐ** ; c’est également une préposition et, comme toutes les prépositions, elle précède le mot auquel on l’applique [cf. § 7.(1)].

Tous les pronoms interrogatifs [cf. § 6.(4)] suivis par **ܘܢܝܢܐ** jouent le rôle de pronoms démonstratifs ou indéfinis : **ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ**, **ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ** = “celui qui” ou “quiconque” ; **ܘܢܝܢܐ ܘܢܝܢܐ** = “ce ... qui” ou “quoi ... que”.

7. Les invariables

Parmi les invariables on compte un grand nombre de prépositions de conjonctions d’adverbes et d’interjections qui figurent dans le *Lexique syriaque-français* proposé séparément :

(1) Prépositions

- Les *prépositions simples* appelées aussi conjonctions sont proclitiques [cf. § 1.(10)] ; elles sont au nombre de quatre :

Préposition simple	Significations
ܘܢܝܢܐ	“par” ; “avec” ; “dans” ; “parmi” ; “à” ; “sur” ; “contre” ; “selon” ; “comme” ; “pendant” ; “au sujet de” ; “à cause de” ; “en comparaison de” ; “au prix de”
ܘܢܝܢܐ	“de” ; “celui de” ; “celle de” ; “celles de” ; “ceux de” ; “qui” ; “celui qui” ; “celle qui” ; “celles qui” ; “ceux qui” ; “que” ; “celui que” ; “celle que” ; “celles que” ; “ceux que” ; “maintenant que” ; “ainsi que”
ܘܢܝܢܐ	“et” ; “aussi” ; “même” ; “mais” ; “donc” ; “alors” ; “lorsque ... alors” ; “de même” ; “comme ... de même” ; “en sorte que” ; “au point que”
ܘܢܝܢܐ	La consonne ܘܢܝܢܐ suivie de la consonne ܘܢܝܢܐ donne la particule ܘܢܝܢܐ qui indique : soit une position tenue au sens propre (avec ou sans contact), ou au sens figuré ; soit une relation à quelqu’un ou quelque chose ; soit un mouvement vers ; soit un mouvement à travers ou le long de.

- Les *prépositions composées* sont des noms à l'état construit [cf. § 2.(3)] ;
exemple 1 : **مِمْو** = "autour de" qui procède du verbe **مَمِو** = "entourer" ;
exemple 2 : **مِمْو** = "au milieu de" qui procède du substantif **مِمْو** = "milieu".

Dans de très nombreux cas, la préposition procède d'un nom (verbe ou substantif) d'action.

(2) Conjonctions

- les conjonctions sont, comme les prépositions, simple ou composées ;
- les conjonctions qui suivent sont aussi des adverbes et il n'est pas aisé de déterminer comment il faut les considérer dans une phrase donnée :

أَهْوَ	à savoir	مِمْو	mais
أَهْوَ	alors	مِمْو	or
أَهْوَ	et ; aussi	مِمْو	peut-être
أَهْوَ	pas même	مِمْو	est-ce que ?
أَهْوَ	c'est pourquoi		

(3) Adverbes

Les adverbes sont des termes simples ou composés qui peuvent être :

- des prépositions (exemple : **مِمْو** = "en bas") ;
- des noms précédés de prépositions ; exemple : **مِمْو** = "en vérité" ;
- des noms se terminant par la désinence **مِمْو** ;
- des noms masculins à l'état absolu (éventuellement des noms féminins dans un ancien état absolu).

(4) Interjections

En voici quelques-unes :

مِمْو	"Oh !" (admiration, surprise)	مِمْو	"Hélas !"
مِمْو	"Eh !"	مِمْو	"Euh ! Hélas !"
مِمْو	"Ah !" ; "Allons !"	مِمْو	"Euh ! Hélas !"
مِمْو	"Courage !"	مِمْو	"Oh ! Hélas !"
مِمْو	"Courage !"	مِمْو	"Malheur !"
مِمْو	"Allons ! Courage !"	مِمْو	"Malheur ! Hélas !"
مِمْو	"Vite ! Vite !"	مِمْو	"Malheur ! Hélas !"
مِمْو	"Fi donc !"	مِمْو	"Gare à vous !"

8. Le système numérique

En syriaque, il n'y a pas de caractère spécifique (i.e. pas de chiffre) pour représenter une valeur numérique ; ce sont les lettres de l'alphabet qui jouent ce rôle ; chaque consonne possède ainsi la valeur numérique indiqué dans les tableaux suivant :

Consonne		Valeur	Consonne		Valeur
Ōlap ^h	ܐ	1	Lōmad ^h	ܒ	30
Bēt ^h	ܘ	2	Mīm	ܘ	40
Gōmal	ܘ	3	Nūn	ܘ	50
Dōlat ^h	ܘ	4	Semkat ^h	ܘ	60
Hē	ܘ	5	Ē	ܘ	70
Waw	ܘ	6	Pē	ܘ	80
Zain	ܘ	7	Ṣōdthē	ܘ	90
Ḥēt ^h	ܘ	8	Qūp ^h	ܘ	100
Ṭēt ^h	ܘ	9	Rīš	ܘ	200
Yūd	ܘ	10	Šīn	ܘ	300
Kōp ^h	ܘ	20	Taw	ܘ	400

Quand les consonnes de Yūd à Ṣōdthē incluses sont *sursomées d'un point*, elles représentent respectivement les valeurs de 100 à 900 incluses : exemple : ܘ = 200 .

Quand les consonnes de Ōlap^h à Ṭēt^h incluses sont *soulignées d'un trait oblique*, elles représentent respectivement les valeurs de 1000 à 9000 incluses : exemple : ܘ = 2000 .

Quand les consonnes de Ōlap^h à Ṭēt^h incluses sont *soulignées d'un trait horizontal*, elles représentent respectivement les valeurs de 10000 à 90000 incluses ; et elles sont *soulignées d'un accent circonflexe* pour représenter respectivement les valeurs de 100000 à 900000 incluses.

Exemples :

On peut écrire le nombre 209 de deux manières différentes : ܘܘܘ ou ܘܘܘ

Et le nombre 394 s'écrit : ܘܘܘ ou ܘܘܘ et bien d'autres exemples que vous pouvez facilement imaginer.

9. Les verbes

- (1) En syriaque les phrases ne possèdent un verbe qu'autant que c'est indispensable ; de très nombreuses phrases sont donc nominales.

Tous les verbes syriaques présents dans le *Dictionnaire Costaz* (3^{ème} éd., 2002) ont été examinés ; la plupart sont des *verbes réguliers* ; ils sont récapitulés selon l'ordre alphabétique de leur racine dans le document intitulé *Les verbes syriaques, verbes réguliers*, disponible sur le site Tradere-doc.fr.

Dans *Dictionnaire Costaz*, on trouve par ailleurs des *verbes irréguliers* et des *locutions verbales* ; ils sont répertoriés dans le document intitulé *Dictionnaire syriaque-français, sans les verbes réguliers*, disponible également sur le site Tradere-doc.fr.

- (2) La *forme* des *verbes réguliers* dépend du nombre de radicales (i.e. de consonnes) de leur *racine* [cf. § 1.(6)] : la racine des *verbes bilittères* est constituée de deux radicales ; celle des *verbes trilittères* de trois radicales ; la racine des *verbes plurilittères* comporte au moins quatre radicales. On distingue ainsi :

- les *formes ordinaires*, susceptibles d'affecter les *verbes bilittères et trilittères* ;
- les *formes rares* susceptibles d'affecter les *verbes plurilittères*.

- (3) Les *formes ordinaires* sont organisées selon 9 *classes* et jusqu'à six *voix* distinctes.

- On appelle *verbe faible* un verbe dont la racine a l'une ou/et l'autre des caractéristiques suivantes :
 - une au moins des radicales est (ou a été) une consonne faible [cf. § 1.(4)] ;
 - la première radicale est un Nūn ܢ ;
 - les seconde et troisième radicales étaient antérieurement identiques.

Et on appelle *verbes forts* tous les verbes qui *ne sont pas faibles*.

- Les *neuf classes de verbes* sont les suivantes :

Classe	Particularités
1	verbes forts au sens de la définition donnée précédemment
2	verbes faibles dont la <i>première radicale</i> est un Ōlap ^h ܳ
3	verbes faibles dont la <i>première radicale</i> est un Yūd ܣ
4	verbes faibles dont la <i>première radicale</i> est un Nūn ܢ
5	verbes faibles dont la <i>seconde radicale</i> est un Ōlap ^h ܳ
6	verbes faibles qui avaient antérieurement un Waw ou un Yūd en <i>seconde radicale</i> et qui l'ont perdu
7	verbes faibles dont les <i>seconde et troisième radicales</i> étaient antérieurement identiques
8	verbes faibles qui ont un Ōlap ^h ܳ en <i>troisième radicale</i>
9	verbes faibles qui ont perdu le Waw ܘ ou le Yūd ܣ qu'ils avaient antérieurement en <i>troisième radicale</i> , au profit d'un Ōlap ^h ܳ ; le radical qui précède maintenant cet Ōlap ^h est vocalisé avec la voyelle grecque ̣

- Le tableau suivant indique les particularités propres aux 6 voix susceptibles d'être attribuées :

Voix	Particularités
Pe	<i>voix active</i> sans nuance particulière
Etpe	<i>voix réfléchies et voix passives</i> résultant, le plus souvent, d'un verbe à la voix Pe
Pa	<i>voix active</i> qui indique un acte intensif ou répétitif, assez souvent dénominatif, parfois causatif (notamment dans le cas où il est la voix transitive d'un Pe intransitif) ; toutefois, il arrive sans certains cas que cette voix n'exprime aucune nuance particulière
Etpa	<i>voix passives</i> résultant, le plus souvent, d'un verbe à la voix Pa
Aph	<i>voix active causative</i> ; l'action peut être inchoactive (i.e. à son commencement) ; elle est parfois intransitive ; quoi qu'il en soit, si l'action s'exerce sur le sujet lui-même, le verbe a un caractère intransitif et ce cas est fréquent
Etta	<i>voix intransitive</i> résultant, le plus souvent, d'un verbe à la voix Aph

- Il est maintenant possible de décrire les structures générales de la racine des *verbes aux formes ordinaires*, suivant leur classe et leur voix.
- Notez préalablement que :
 - les cercles en pointillés représentent des consonnes ; si deux cercles sont de même couleur c'est que les consonnes qu'ils représentent sont les mêmes ;
 - les structures qui suivent devront être modifiées pour les *voix passives des verbes à première radicale sifflante* [§ 9.(5) ci-après] ;
 - le nombre de verbes du *Dictionnaire Costaz* (3^{ème} éd., 2002) appartenant à chaque voix est indiqué dans la deuxième colonne en partant de la gauche ; on totalise ainsi 3607 *verbes aux formes ordinaires* :

Classe	Nb	Voix	RACINE DES VERBES			PRÉFIXE des voix passives	
			3 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}		
1 début	584	Pe {transitive}	○	○			
		Pe {intransitive}	○		○		
	295	Etpe	○	○	○	L	}
			○	○	○		
430	Pa	○	○	○			
		○	○	○			
379	Etpa	○	○	○	L	}	






1 suite	281	Aph							
	53	Etta							
2a	12	Pe							
	7	Etpe							
2b	12	Pe							
	9	Etpe							
	12	Pa							
	5	Etpa							
10	Aph								
5	Etta								
3	23	Pe							
	5	Etpe							
	18	Pa							
	15	Etpa							
	19	Aph							
8	Etta								

4	78	Pe					
	29	Etpe					
	40	Pa					
	32	Etpa					
	24	Aph					
	7	Etta					
5	8	Pe					
	6	Etpe					
	7	Pa					
		3	Etpa				
9	Aph						
	0	Etta					
























6	96	Pe					
	22	Etpe				LL	?
	59	Pa					
	49	Etpa				L	?
52	Aph				?		
25	Etta				LL	?	
7	92	Pe					
	24	Etpe				L	?
	59	Pa					
	50	Etpa				L	?
57	Aph				?		
13	Etta				LL	?	
8	2	Pa	}				
	2	Etpa	}			L	?
9	185	Pe	}				
	82	Etpe				L	?
	110	Pa					
	92	Etpa				L	?
	90	Aph				?	
	21	Etta				LL	?

(4) Les *formes rares* sont organisées selon 8 types et jusqu'à six voix distinctes.

Les types ont les particularités suivantes :

Type	Particularités
1	la 1 ^{ère} radicale est le Semkat ^h 
2	la 1 ^{ère} radicale est le Šīn 
3	la 3 ^{ème} radicale est identique à la 1 ^{ère} <u>et</u> la 4 ^{ème} radicale est identique à la 2 ^{ème}
4	la 2 ^{ème} radicale est le Waw 
5	la 2 ^{ème} radicale est le Rīš 
6	la 2 ^{ème} radicale est le Yūd 
7	les quatre radicales sont différentes
8	la racine possède 5 radicales

- Il est maintenant possible de décrire les structures générales de la racine des *verbes aux formes rares*, suivant leur type et leur voix.
- Notez préalablement que :
 - (a) les cercles en pointillés représentent des consonnes ; si deux cercles sont de même couleur c'est que les consonnes qu'elles représentent sont les mêmes ;
 - (b) les *voix passives* des *verbes à première radicale sifflante* doivent subir des modifications [§ 9.(5) ci-après] ; celles qui concernent les type 1 et 2 ci-dessous sont déjà prises en compte ;
 - (c) le nombre de verbes du *Dictionnaire Costaz* (3^{ème} éd., 2002) appartenant à chaque voix est indiqué dans la deuxième colonne en partant de la gauche ; on totalise ainsi 287 *verbes aux formes rares* :

Type	Nb	Voix	RACINE DES VERBES					PRÉFIXE des voix passives			
			5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}	1 ^{er}				
1	6	Saf ^{el}						sens de lecture			
											
	0	Estaf ^{el}									
											
1	1	Saf ^{al}									
3	Estaf ^{al}										

2	12	Chaf'el							
	7	Echtaf'el							
	4	Chaf'al							
	15	Echtaf'al							
3	27	Palpel							
	3	Etpalpel							
	9	Palpal							
	33	Etpalpal							
4	4	Paw'el							
	4	Etpaw'el							
	2	Paw'al							
	4	Etpaw'al							
5	18	Par'el							
	6	Par'al							
	14	Etpar'al							

- Exemples avec le Šīn ش :

شَصَّ = “arracher” (classe 1, voix **Pe**) ; شَصِّمُ = “être brisé” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 شَعَصَّ = “entendre” (classe 1, voix **Pe**) , شَعَصِّمُ = “être entendu” (classe 1, voix **Etpe**) ; شَعَصِّمُ = “recevoir une annonce” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 سَأَلَ = “demander” (classe 5, voix **Pe**) ; سَأَلْهُ = “demander la permission” (classe 5, voix **Etpe**) ; سَأَلْهُ = “être interrogé” (classe 5, voix **Etpe**) ;
 سَدَّ = “descendre” (classe 7, voix **Pe**) ; سَدَّعَ = “faire descendre” (classe 7, voix **Pa**) ; سَدَّعُ = “être abaissé” (classe 7, voix **Etpe**) ;
 شَبَّ = “boire” (classe 9, voix **Pe**) ; شَبِّمُ = “être saoul” (classe 9, voix **Etpe**) ; شَبِّمُ = “être invité à boire” (classe 9, voix **Etpe**).

En revanche on a :

شَوَّ = “broyer” (classe 6, voix **Pe**) ; شَوِّمُ = “être détruit” (classe 6, voix **Etpe**) ;
 شَمَّ = “fermer” (classe 6, voix **Pe**) ; شَمِّمُ = “être fermé” (classe 6, voix **Etpe**).

- Exemples avec le Semkat^h س :

سَبَّ = “blesser” (classe 1, voix **Pe**) ; سَبِّمُ = “être blessé” (classe 1, voix **Etpe**) ; سَبِّمُ = “être mutilé” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 سَفَّ = “fendre” (classe 1, voix **Pe**) ; سَفِّمُ = “être fendu” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 سَمَّ = “adhérer” (classe 1, voix **Pe**) ; سَمِّمُ = “adhérer” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 سَمَّعَ = “apposer une signature” (classe 1, voix **Pa**) ; سَمَّعُ = “avoir apposé une signature” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 سَبَّعَ = “être brûlé” (classe 6, voix **Pe**) ; سَبَّعُ = “être brûlé” (classe 6, voix **Etpe**) ;
 سَاَّ = “haïr” (classe 9, voix **Pe**) ; سَاِّمُ = “être haï” (classe 9, voix **Etpe**) ; سَاِّمُ = “être haï” (classe 9, voix **Etpe**).

En revanche on a :

سَمَّ = “expirer” (classe 6, voix **Pe**) ; سَمِّمُ = rendre l’âme (classe 6, voix **Etpe**).

- Exemples avec le Šōdt^h ج (on note la permutation du Šōdt^h ج et du Taw ط et le remplacement de ce dernier par un Ṭēt^h ط) :

جَكَّ = “blesser” (classe 1, voix **Pe**) ; جَكِّمُ = “être blessé” (classe 1, voix **Etpe**) ; جَكِّمُ = “être blessé” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 جَلَّ = “briller” (classe 1, voix **Pe**) ; جَلِّمُ = “briller” (classe 1, voix **Etpe**) ; جَلِّمُ = “être illuminé” (classe 1, voix **Etpe**) ;
 جَبَّ = “lier” (classe 7, voix **Pe**) ; جَبِّمُ = “être lié” (classe 7, voix **Etpe**) ;

ܐܘܪܝܢܐ = “avoir soif” (classe 9, voix **Pe**) ; ܐܘܪܝܢܐ = “être assoiffé” (classe 9, voix **Etpe**) ;
 ܦܘܪܝܢܐ = “fendre” (classe 9, voix **Pe**) ; ܦܘܪܝܢܐ = “être fendu” (classe 9, voix **Etpe**) ; ܦܘܪܝܢܐ = “déchirer”
 (classe 9, voix **Etpe**).

En revanche on a :

ܦܘܪܝܢܐ = “chasser” ou “pêcher” (classe 6, voix **Pe**) ; ܦܘܪܝܢܐ = “être pris (à la chasse ou à la pêche)”
 (classe 6, voix **Etpe**).

- Exemples avec le Zain ܝ (on note la permutation du Zain ܝ, et du Dōlat^h ܝ qui remplace le Taw) :

ܝܘܪܝܢܐ = “arroser” (classe 1, voix **Pe**) ; ܝܘܪܝܢܐ = “être arrosé” (classe 1, voix **Etpe**) ;

ܝܘܪܝܢܐ = “forcer” (classe 1, voix **Pe**) ; ܝܘܪܝܢܐ = “être forcé” (classe 1, voix **Etpe**) ;

ܝܘܪܝܢܐ = “armer” (classe 1, **Pa**) ; ܝܘܪܝܢܐ = “être armé” (classe 1, **Etpe**).

(6) Modes de conjugaison

- Tous les verbes se conjuguent selon *trois modes personnels* et *trois modes impersonnels* :
 - les trois *modes personnels* sont l'*accompli*, l'*inaccompli* et l'*impératif* :
 le *passé* s'exprime généralement avec l'*accompli* et le *futur* avec l'*inaccompli* ;
 l'*impératif* se forme à la 2^{ème} personne du masculin singulier de l'*inaccompli* dont on retranche le préfixe Nūn [cf. § 9.(8)] ;
 - les trois *modes impersonnels* sont le *participe actif*, le *participe passif* et l'*infinitif* :
 l'*infinitif* a toujours comme préfixe un Mīm : ܡ ;
 le *participe* a le sens d'un *inaccompli* dans le présent ; accompagné du verbe ܐܘܪܝܢܐ, il a le sens d'un *inaccompli* dans le passé (notre imparfait).
- Retenez qu'en syriaque, on ne désigne pas les verbes par leur infinitif (comme le fait le français) mais par la *troisième personne masculin singulier de leur mode accompli* ; et on conjugue d'abord au singulier, en allant de la troisième à la première personne, puis au pluriel [cf. § 9.(7)].
- Les *verbes réguliers ordinaires* sont conjugués selon leur mode, leur classe et leur voix conformément aux prescriptions du tableau qui suit où chaque classe est représentée par un exemple type qui couvre les six voix (mais rares sont les verbes qui utilisent la totalité des six voix).
- Le *participe*, employé seul ou en quasi-conjugaison avec le pronom personnel, a le sens d'un *inaccompli* dans le présent ; exemple : ܡܘܪܝܢܐ = “elle peut”. Accompagné du verbe ܐܘܪܝܢܐ = “être, avoir lieu, devenir”, il a le sens d'un *inaccompli dans le passé*, équivalent de l'imparfait français ; exemple : ܡܘܪܝܢܐ ܐܘܪܝܢܐ = “elle pouvait”.
- Le plus que parfait se rend ordinairement par l'*accompli* accompagné du verbe ܐܘܪܝܢܐ.
- Le futur antérieur se rend parfois par le *passé* accompagné du verbe ܐܘܪܝܢܐ au futur.
- Le préfixe Nūn figure dans toutes les occurrences du *mode personnel inaccompli*.

- Le préfixe Mīm figure dans les modes impersonnels, à l'exception des participes actif et passif du mode **Pe** ; et on constate que le Mīm figure dans toutes les occurrences du mode infinitif.
- Les *modes de conjugaison des verbes réguliers aux voix ordinaires* sont indiquées (par des exemples) dans le tableau dui suit :

Classe	Exemple type	Voix ord.	Modes de conjugaison						
			Personnel			Impersonnel			
			Accompli	Inaccompli	Impératif	Participe actif	Participe passif	Infinitif	
1		Pe	مَلَّ	تَمَلَّ	مَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Etp	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Pa	مَلَّ	تَمَلَّ	مَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Etpa	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Aph	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Etta	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
2	2a	Pe	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	تَمَلُّ	
		Etp	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
	2b	Pe	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	تَمَلُّ	
		Etp	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Pa	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	أَمَلَّ	تَمَلُّ	
		Etpa	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Aph	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ	
		Etta	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	
	3		Pe	مَلَّ	تَمَلَّ	مَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ
			Etp	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ
			Pa	مَلَّ	تَمَلَّ	مَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ
			Etpa	أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ
Aph			أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	مُلِّ	مُلِّ	تَمَلُّ	
Etta			أَمَلَّ	تَمَلَّ	أَمَلَّ	—	مُلِّ	تَمَلُّ	

4	Pe	بَقْم	بُقْم	بَم	بُقْم	بَقْم	بُقْم
	Etpe	بُقْم	بُقْم	بُقْم	—	بُقْم	بُقْم
	Pa	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم
	Etpa	بُقْم	بُقْم	بُقْم	—	بُقْم	بُقْم
	Aph	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم
	Etta	بُقْم	بُقْم	بُقْم	—	بُقْم	بُقْم
5	Pe	بَقْم	بُقْم	بَم	بُقْم	بَقْم	بُقْم
	Etpe	بُقْم	بُقْم	بُقْم	—	بُقْم	بُقْم
	Pa	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم
	Etpa	بُقْم	بُقْم	بُقْم	—	بُقْم	بُقْم
	Aph	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم	بَقْم
	Etta	—	—	—	—	—	—
6	Pe	مَم	مَقْم	مَم	مَم	مَم	مَم
	Etpe	مَم	مَم	مَم	—	مَم	مَم
	Pa	مَم	مَم	مَم	مَم	مَم	مَم
	Etpa	مَم	مَم	مَم	—	مَم	مَم
	Aph	مَم	مَم	مَم	مَم	مَم	مَم
	Etta	مَم	مَم	مَم	—	مَم	مَم
7	Pe	ر	رُقْر	ر	رُقْر	ر	رُقْر
	Etpe	رُقْر	رُقْر	رُقْر	—	رُقْر	رُقْر
	Pa	ر	رُقْر	ر	رُقْر	ر	رُقْر
	Etpa	رُقْر	رُقْر	رُقْر	—	رُقْر	رُقْر
	Aph	ر	ر	ر	رُقْر	ر	ر
	Etta	رُقْر	رُقْر	رُقْر	—	رُقْر	رُقْر

8	Pa	كَمَا	تَكَمَا	كَمَا	مَكَمَا	مَكَمَا	مَكَمَاة
	Etpa	أَكَمَا	تَكَمَا	أَكَمَا	—	مَكَمَا	مَكَمَاة
9	Pe	حَا	تَحَا	حَا	مَحَا	حَا	مَحَا
	Etppe	أَحَا	تَحَا	أَحَا	—	مَحَا	مَحَا
	Pa	حَا	تَحَا	حَا	مَحَا	حَا	مَحَا
	Etpa	أَحَا	تَحَا	أَحَا	—	مَحَا	مَحَا
	Aph	حَا	تَحَا	حَا	مَحَا	حَا	مَحَا
	Etta	أَحَا	تَحَا	أَحَا	—	مَحَا	مَحَا

- Les modes de conjugaison des verbes réguliers aux voix rares sont indiqués (par des exemples) dans le tableau dui suit :

Type	Voix rare	Modes de conjugaison					
		Personnel			Impersonnel		
		Accompli	Inaccompli	Impératif	Participe actif	Participe passif	Infinitif
1	Saf'el	فَعَلْتُ	تَفَعَّلْتُ	فَعَلْ	مُفَعِّلٌ	مُفَعَّلٌ	مُفَعِّلٌ
	Saf'al	مَفَعَّلْتُ	تَمَفَعَّلْتُ	مَفَعَّلْ	مُفَعِّلٌ	مُفَعَّلٌ	مُفَعِّلٌ
	Estaf'al	أَفَعَّلْتُ	تَفَعَّلْتُ	أَفَعَّلْ	—	مَفَعَّلٌ	مَفَعَّلٌ
2	Chaf'el	عَلَّوْتُ	تَعَلَّلْتُ	عَلِّ	مُعَلِّلٌ	مُعَلَّلٌ	مُعَلِّلٌ
	Chaf'el	عَلَّلْتُ	تَعَلَّلْتُ	عَلِّ	مُعَلِّلٌ	مُعَلَّلٌ	مُعَلِّلٌ
	Echtaf'el	أَعَلَّلْتُ	تَعَلَّلْتُ	أَعَلَّلْ	—	مُعَلَّلٌ	مُعَلَّلٌ
	Chaf'al	عَلَّلْتُ	تَعَلَّلْتُ	عَلِّ	مُعَلِّلٌ	مُعَلَّلٌ	مُعَلِّلٌ
	Echtaf'al	أَعَلَّلْتُ	تَعَلَّلْتُ	أَعَلَّلْ	—	مُعَلَّلٌ	مُعَلَّلٌ
3	Palpel	فَعَوْتُ	تَفَعَّلْتُ	فَعِّ	مُفَعِّلٌ	مُفَعَّلٌ	مُفَعِّلٌ
	Palpal	فَعَّلْتُ	تَفَعَّلْتُ	فَعِّ	مُفَعِّلٌ	مُفَعَّلٌ	مُفَعِّلٌ
	Etpalpal	أَفَعَّلْتُ	تَفَعَّلْتُ	أَفَعَّلْ	—	مَفَعَّلٌ	مَفَعَّلٌ

4	Paw'el	وَوُوت	نَوُوت	وَوُوت	مَوُوت	مَوُوت	مَوُوت
	Paw'el	مَوُوت	نَمَوُوت	مَوُوت	مَمَوُوت	مَمَوُوت	مَمَمَوُوت
	Etpaw'el	أَمَوُوت	نَأَمَوُوت	أَمَوُوت	—	مَأَمَوُوت	مَأَمَمَوُوت
	Paw'al	فَمَوُوت	نَفَمَوُوت	فَمَوُوت	فَمَمَوُوت	فَمَمَوُوت	فَمَمَمَوُوت
	Etpaw'al	أَفَمَوُوت	نَأَفَمَوُوت	أَفَمَوُوت	—	مَأَفَمَوُوت	مَأَفَمَمَوُوت
5	Par'el	نُوت	ننُوت	نُوت	منُوت	منُوت	مننُوت
	Par'al	فَوت	نَفَوت	فَوت	فمنُوت	فمنُوت	فمننُوت
	Etpar'al	أَفَوت	نَأَفَوت	أَفَوت	—	مَأَفَوت	مَأَفنُوت
6	Pay'el	وَوُوت	نَوُوت	وَوُوت	مَوُوت	مَوُوت	مَوُوت
	Pay'el	دَوُوت	نَدَوُوت	دَوُوت	مدَوُوت	مدَوُوت	مددَوُوت
	Etpay'el	أَدَوُوت	نَأَدَوُوت	أَدَوُوت	—	مَأَدَوُوت	مَأَددَوُوت
	Pay'al	وَوُوت	نَوُوت	وَوُوت	مَوُوت	مَوُوت	مَوُوت
	Etpay'al	أَوُوت	نَأَوُوت	أَوُوت	—	مَأَوُوت	مَأَوُوت
7	Pa'el	أَلطَب	نَأَلطَب	أَلطَب	مَأَلطَب	مَأَلطَب	مَأَلطَب
	Pa'el	أَلطَب	نَأَلطَب	أَلطَب	مَأَلطَب	مَأَلطَب	مَأَلطَب
	Etpa'el	أَلطَب	نَأَلطَب	أَلطَب	—	مَأَلطَب	مَأَلطَب
	Pa'al	مَطَب	نَمَطَب	مَطَب	مَمَطَب	مَمَطَب	مَمَطَب
	Etpa'al	أَمَطَب	نَأَمَطَب	أَمَطَب	—	مَأَمَطَب	مَأَمَطَب
8	Pe'al'el	عَمَزَا	نَعَمَزَا	عَمَزَا	مَعَمَزَا	مَعَمَزَا	مَعَمَزَا
	Etpa'al'el	أَمَزَا	نَأَمَزَا	أَمَزَا	—	مَأَمَزَا	مَأَمَزَا
	Etpa'al'al	أَمَطَلَم	نَأَمَطَلَم	أَمَطَلَم	—	مَأَمَطَلَم	مَأَمَطَلَم

(7) La conjugaison en nombre, en personne et en genre est identique pour tous les verbes ; elle est conforme aux prescriptions qui figurent dans le tableau suivant, à lire de la droite vers la gauche et du haut vers le bas :

Inaccompli			Accompli			Genre	Personne	Nombre
Suffixe	Racine	Préfixe	Suffixe	Racine	Préfixe			
	—	ل		—		masculin	Troisième	Singulier
ـ	—	ل	لُ	—		féminin		
	—	ل	لِ	—		masculin	Deuxième	
ـ ; ـ	—	ل	لِ	—		féminin		
	—	ل	لُ	—		masc. et fem.	Première	
لُ	—	ل	لُ ; لُ	—		masculin	Troisième	Pluriel
لُ	—	ل	ـ ; ـ	—		féminin		
لُ	—	ل	لُ	—		masculin	Deuxième	
لُ	—	ل	ـ	—		féminin		
	—	ل	ـ ; ل	—		masc. et fem.	Première	

(8) L'impératif se forme du mode inaccompli dont on supprime la préformante Nūn conformément aux indications du tableau suivant :

Impératif		Genre	Personne
Suffixe	Mode		
	inaccompli dont on retranche le Nun	masculin	Deuxième du singulier
ـ	inaccompli dont on retranche le Nun	féminin	
لُ ; لُ	inaccompli dont on retranche le Nun	masculin	Deuxième du pluriel
ـ ; ـ	inaccompli dont on retranche le Nun	féminin	

(9) Entre les verbes, la comparaison s'exprime au moyen de **مِثْلَ** ou de **مِثْلِ** ou encore de **مِثْلَيْ** (comparer avec ce qui se fait pour les adjectifs [cf. § 5.(3)]).

Pour dire “trop pour” suivi d’un verbe, on fait précéder le verbe par **كَمْ** ; exemple :
كَمْ مَدِينَةٍ يُعْرَضُ = “trop faible pour attaquer”. Pour dire “et non pas” ou “plutôt que” suivi d’un
verbe, on peut faire précéder le verbe par **مِنْ** ou par **أَوْ** .

